

TABLEAU DES TARIFS DES COURS, ATELIERS, ACTIVITÉS DIRIGÉES (1) ET CONFÉRENCES INCLUANT	
ACTIVITÉS	TARIF
Organisées par les Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN)	Le tarif tel que défini par les CAPRDN dans le cadre du contrat de service établi.
Organisées par un organisme partenaire ou un comité	Le tarif tel que défini par le partenaire ou le comité.
Organisées par le Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social (Cours ou ateliers)	Le tarif est établi pour chaque activité selon la formule suivante : Le coût total des frais fixes, divisé par le nombre de participants minimum plus les frais variables inhérents à l'activité. Pour les participants ne résidant pas à Saint-Jérôme, le tarif établi sera majoré de 50% pour les participants habitant sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord et de 100% pour les participants résidant à l'extérieur de la MRC de La Rivière-du-Nord.
Conférences éducatives organisées par un organisme partenaire ou le Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social (conférences)	Gratuit pour les résidents et non-résidents, sauf si un tarif est spécifié dans la publicité.